CHRONIQUE RÉGIONALE

LA RELÈVE

Cent cinquante prisonniers libérés sont arrivés à Lille en 24 heures

Mercredi, vers 13 h., un important contingent de prisonniers, libérés au titre de la relève, originaires de la région du Nord, est arrivé à Lille. Les rapatriés étaient attendus sur le quai de la gare par M. Sergeant, adjoint, représentant M. Dehove, maire de Lille, par des membres des centres d'entr'aide et par de nombreux parents et amis.

Dès leur arrivée, ils furent conduits à la Maison du prisonnier, 31, rue du Molinel, où une réception avait été organisée en leur honneur.

On y remarquait la présence de M. Chulliat, secrétaire général de la préfecture du Nord, du directeur et des chefs de service de la Maison du prisonnier, et des directeurs des centres d'entr'aide et de libération.

Le directeur de la Maison du prisonnier, MM. Chulliat et Sergeant souhaitèrent la bienvenue aux arrivants, qui acclamèrent longuement le nom du maréchal Pétain.

Après un vin d'honneur, les libérés furent conduits au centre d'accueil de la rue des Buisses, où après un repas pris en commun, commencèrent les dernières formalités de démobilisation.

Un nouveau groupe de prisonniers, libérés au titre de la relève, est arrivé jeudi, à 12 h. 35, à Lille. Il fut reçu à la Maison du prisonnier avec le cérémonial d'usage.

Ainsi, en 24 heures, 150 prisonniers libérés, originaires de la région du Nord, ont retrouvé leurs foyers, grâce à l'émouvante manifestation de solidarité qu'est la relève.

Un communiqué de l'Union des vieux travailleurs français

L'Union des vieux travailleurs français nous communique :

L'initiative que nous prenons n'aura pas au début l'ampleur que nous désirerions lui donner, car nous sommes limités par le raisonnable désir de ne pas dépasser nos possibilités. Notre effort témoigne néanmoins de l'ardent désir de vivre, de créer et de vaincre.

Il a été fait quelque chose pour les vieux, il reste beaucoup à faire.

« La modeste pension, dit le Maréchal dans son message du 14 mars 1941, sera d'un grand soulagement pour ceux qui ne possèdent rien ; pour ceux qui disposent de quelques ressources, elle constituera le supplément qui les mettra à l'abri de la misère » et il ajoute : « Plus tard, si Dieu le veut, nous pourrons peut-être améliorer cette loi, mais il faudra que la situation économique le permette, que le travail ait repris son rythme normal. »

Nous pensons que, dès à présent, une révision de la loi est nécessaire. Nous nous y emploierons sans démagogie, mais sans faiblesse. Les vieux n'ont pas le temps d'attendre. Des réalisations immédiates sont possibles. Nous les ferons connaître.

Entrons résolument dans le combat qui se livre pour le mieux-être de tous.

Les vieux veulent leur charte. Le régime déchu les a laissés en dehors de la communauté, ils tiennent à rentrer.

Notre mot d'ordre final se résume en quelques mots : « Une charte pour la vieillesse ». Aidez-nous à l'obtenir. Unissez-vous dans l'Union des vieux travailleurs français. Rassemblez tous les vieux de France. « Pour les vieux par l'union des vieux », telle sera notre devise.

Citations à l'ordre de la S.N.C.F.

Ont été cités à l'ordre de la S.N.C.F. : MM. Daniel Baert, sous-chef de gare de 2me classe; Gustave Delamarre, commis principal; Gaston Keerstock, homme d'équipe; André Leclercq, facteur aux écritures; Pierre Gremeaux, chauffeur de route, qui ont été tués le 8 novembre 1942, dans l'exercice de leurs fonctions.

A la mémoire des soldats du 100me régiment d'infanterie

Comme l'année dernière, une messe à la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats du 100me R.I., tombés au champ d'honneur, sera dite le 31 janvier, à 11 h. 15, en l'église Saint-Maurice, à Lille, par l'abbé Lemaire, ancien aumônier du régiment. Le chœur sera réservé aux familles des défunts.

A propos de l'échange «vin-cuivre»

Les personnes qui auraient des réclamations à formuler au sujet de la distribution du vin contre remise préalable de cuivre, peuvent les adresser à l'Office des métaux, 6, rue Aristide-Briand, Lille.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Voulez-vous entrer dans la police ?

Des examens auront lieu à Lille pour le recrutement de gardiens de la paix, le mardi 2 février; pour le recrutement de secrétaires de police, le mercredi 10 février; pour le recrutement d'inspecteurs de sûreté, le jeudi 11 février. Ces épreuves, auxquelles les candidats des départements du Nord et du Pas-de-Calais peuvent se présenter simultanément, sont ouvertes aux jeunes gens âgés de 21 ans au moins et de 30 ans au plus. Aucun diplôme n'est exigé. Les programmes et tous renseignements sur la constitution des dossiers seront fournis sur demande adressée à l'Intendance de police de la région de Lille (Service recrutement), 101, rue Royale, à Lille.

LILLE

UNE FEMME DE CHAMBRE, INCULPÉE DE VOL, TENTE DE SE DONNER LA MORT. — Employées chez M. Georges Pinchon, cafetier-hôtelier, 23, place des Reignaux, Suzanne Lefebvre, 22 ans, femme de chambre, demeurant à Lille, 4, rue du Vieux-Faubourg, et Geneviève Simon, 24 ans, cuisinière, se rendaient coupables dernièrement de divers vols de linge, bas et vin, au préjudice de leur patron. Elles reconnurent par la suite les faits et les objets volés furent restitués au propriétaire.

Mais lorsque Suzanne Lefebvre reçut la convocation du commissaire de police, elle tenta de se donner la mort en absorbant une forte dose de « mort aux rats ».

Transportée à l'hôpital Saint-Sauveur, où elle ne tarda pas à reprendre ses sens, elle en sortit peu après.

NORD

UN PETIT INCENDIE DANS UNE USINE DE VALENCIENNES. — Vers 21 h. 30, l'autre soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un établissement industriel au chemin du Halage. Le feu, qui avait pris naissance dans la salle des broyeurs, au deuxième étage, fut vite maîtrisé par les pompiers.

LE NOYÉ RETIRÉ DE LA DEULE A SAINT-ANDRÉ EST IDENTIFIÉ. — Nous avons relaté dans notre édition de mercredi la découverte à Saint-André, à l'écluse Sainte-Hélène, d'un noyé. Cet homme a été identifié. Il s'agit de M. Eduard Scrive, 46 ans, employé de la S.N.C.F., demeurant à Lille, 62, rue des Meuniers. On croit qu'il s'agit d'un suicide, car M. Scrive, qui avait des crises de paludisme, avait tenté à cinq reprises de se donner la mort par pendaison.

UNE FAMILLE LILLOISE POURSUIVIE POUR PILLAGE A MERVILLE. — Alors que près de trois ans se sont écoulés depuis les événements de mai 1940, une grave affaire de pillage vient de faire l'objet d'une information du parquet d'Hazebrouck.

A cette époque, la famille Facq, 3, rue Gambetta, à Lille, évacue en automobile. Elle échoue à Merville et est accusée maintenant d'avoir fait main basse dans diverses habitations abandonnées sur des denrées, des vêtements, des bicyclettes et des jouets.

La voiture familiale ne pouvant contenir tous les objets volés, un cheval et un tombereau auraient été empruntés à un cultivateur de l'endroit et le véhicule rempli prit la direction de Lille.

M. Nollen, juge d'instruction à Hazebrouck, qui poursuit cette grave affaire, a entendu déjà divers témoins et a procédé à une première arrestation.

A AVESNES, UN ÉCOLIER AVALE UN MORCEAU DE LAME DE RASOIR. — Pour ne plus aller à l'école, ainsi qu'il le déclara par la suite, le jeune Usmar Logeot, 13 ans et demi, pupille de l'Assistance publique, a avalé un morceau de lame de rasoir automatique. Il a été conduit à l'hôpital pour y être mis en observation.

PAS-DE-CALAIS

UN MINEUR EST TUÉ PAR UNE PIERRE DE 800 KILOS A NŒUX-LES-MINES. — Occupé à l'abatage du charbon aux mines de Nœux, un ouvrier mineur, M. Eugène Boilier, 32 ans, a reçu sur le dos une pierre de 800 kilos qui s'était détachée de la voûte. La mort fut instantanée.

UN VOL DE 150.000 FRANCS A SAINS-LES-PERNES. — M. Simon Duhamel, cultivateur, rue de Lillers, avait placé ses économies, soit une somme de 150.000 francs dans une boîte en fer, qu'il avait cachée au-dessus de la porte de son écurie. Un voleur passa et enleva la cassette.

AISNE

UNE EXPLOSION A BORD D'UNE PÉNICHE A SAINT-QUENTIN. — Par suite de la proximité d'un poêle, des vapeurs du gaz-oil servant à la marche d'une péniche ont fait explosion et le marinier, M. Louis Mayer, domicilié à Villebrock (B.), a été gravement brûlé au visage et aux mains. Il a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Léon Lefebvre, qui trancha la gorge de son amie, à Lille, est condamné à 20 ans de réclusion

Au cours du mois d'août 1941, Léon Lefebvre, 65 ans, afficteur, rue du Commerce, à Lille, fit la connaissance de Jeanne Bailly, veuve Kindt, âgé de 49 ans. Il se mit en ménage avec cette femme qui le quitta au début du mois d'octobre 1941 pour aller vivre avec un nommé Dubrulle. La haine et la jalousie s'emparèrent de Lefebvre qui décida de tuer la veuve Kindt. Le 20 octobre, il la recherche. L'ayant rencontrée, il lui porta un coup de rasoir à la gorge. La lame trancha l'artère carotide, la veine jugulaire et la trachée-artère de la malheureuse, qui ne tarda pas à expirer.

En raison de l'âge de l'accusé, M. l'avocat général Marraud ne requiert qu'une peine de réclusion.

Léon Lefebvre est condamné à vingt ans de réclusion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 20 janvier 1943
Présidence de M. Lapeire

Fraude en douane et exportation interdite. — Léonard Claus, de Tourcoing, et un jeune homme sont prévenus d'avoir importé en fraude 500 gr. de tabac d'origine étrangère et 5 kgs de chicorée et d'avoir tenté d'exporter 13 kgs 500 de pain et 8 kgs de biscuits.

Le tribunal estimant que le jeune homme avait agi avec discernement condamne les deux fraudeurs à 1 mois et 8 jours de prison pour le délit de droit commun, et à 6 jours de prison et 500 fr. d'amende pour le délit douanier.

Vols à l'usine. — Louis Lebrun, 2, avenue Lefrancq, à Tourcoing, a dérobé trois quarts de litre d'huile au préjudice de son employeur : 8 jours de prison avec sursis.

— Marie-Thérèse Kemy, 32, rue des Villas, à Tourcoing, s'est approprié des bobines de fil et des boules de laine au préjudice de son patron ; 8 jours avec sursis. — Même peine à Cyrille Zennevort, demeurant à la même adresse qui était poursuivi pour recel.

Abatage clandestin. — Léon Mylle et Fernand Decottignies, d'Annappes, ont abattu clandestinement un veau et en ont débité la viande hors la réglementation, à chacun un mois de prison.

Vol de cachet et faux laissez-passer. — Antoine Beaumont, cultivateur à Baileux, se voit reprocher de s'être approprié le cachet de la mairie de sa commune et de l'avoir utilisé pour se fabriquer de faux laissez-passer.3 mois de prison.

Vol de tissus. — Trente-quatre pièces de tissus d'une valeur de 500.000 fr. avaient disparu de chez un négociant de la place.

La bande de malfaiteurs qui avait ce coup à son actif doit en rendre compte au tribunal, qui prononce les condamnations suivantes : Louis Vollekindt, 194, rue Edouard-Anseele, à Roubaix, à qui l'on reprochait, en outres, d'avoir porté des coups à l'inspecteur de police qui provoqua son arrestation : 3 ans de prison ; Amar Weyn, 35, rue Jean-Jaurès, à Fem, 18 mois. Bernard Vanwesemaele ayant demeuré à Roubaix et, actuellement en fuite, 5 ans par défaut.

Les inévitables recéleurs, J.-B. Catel et Albertine Petit, demeurant tous deux 37, rue des Trente, à Roubaix, sont condamnés, le premier à un an de prison, la seconde à 6 mois avec sursis.

TOURCOING

VENDREDI 22 JANVIER :

Hôtel de ville : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : fermée.
Biblioth. communale : 14 à 17 h. 30.
Biblioth. populaire : 8 à 11 h. 30
Biblioth. catholique : 9 h. 30 à 11 h. 30.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Famille du soldat : 9 h. à 11 h. 30 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h. 14 à 17 h.
Maison du prisonnier : 13 à 19 h.
Police Secours : service médical de nuit : tél. 450.

La Famille du soldat tourquennois en 1942

La coutume veut qu'en fin d'année on dresse son bilan. Cette formalité serait bien inutile pour la Famille du soldat tourquennois, dont tous nos concitoyens connaissent les efforts pour accomplir une mission qu'elle s'est donnée tout au début de la guerre : venir en aide aux mobilisés et à leurs familles et accourir les détresses passagères de nos concitoyens. Cette tâche, la Famille du soldat tourquennois l'a réalisée. Composée d'hommes venus de tous les horizons, elle se reforma, quand survint la débâcle, pour continuer envers les prisonniers sa mission secourable et charitable.

A dire le vrai, tous nos concitoyens font partie de la Famille du soldat tourquennois, car, ne l'oublions pas, les fondateurs du mouvement sont partis avec cette idée que tous les Tourquennois devaient être associés dans cette œuvre et prendre en charge les misères de tous. L'idée, lancée il y a près de quatre ans, a fait du chemin ; elle a rencontré toutes les sympathies, tous les dévouements, depuis les plus humbles jusqu'au plus grands. Formée sous l'égide de la municipalité, elle est bien la famille de tous ceux qui, dans la bourrasque, ont droit à la pitié commune. Tous les organismes officiels, religieux, toutes les sociétés y sont représentés et d'un commun accord, toujours dans le même esprit, ces mêmes hommes continuent présentement, dans le cadre de la « Maison du prisonnier », organisme national, dont elle avait été le précurseur, la même tâche quotidienne. Car, dès leur retour, nos prisonniers ont admiré le travail de la Famille et, soldats tourquennois et ils lui ont demandé de leur continuer son bienveillant concours, de son organisation, de son expérience et surtout de l'esprit d'union qu'elle était parvenue à susciter.

Toujours en rapports très étroit avec le comité d'assistance aux prisonniers, rapports dignement assurés par le personnel de la Croix-Rouge française, la Famille du soldat tourquennois a présentement pour mission de s'intéresser aux familles des prisonniers qui sont réparties en douze secteurs. Grâce aux comités de secteurs, toujours les mêmes, auxquels sont venus s'adjoindre quelques prisonniers libérés, la Famille du soldat tourquennois a pu connaître ces familles passagèrement plongées dans la misère et, avec le concours des rapatriés, elle poursuit son œuvre de solidarité.

C'est ainsi que l'année dernière, elle a envoyé 3.230 colis gratuits, qui se sont ajoutés aux colis envoyés par le comité d'assistance aux prisonniers. Elle a remis 5.128 secours en espèces aux familles de prisonniers dignes d'intérêt ; par centaines, elle a distribué des bons de vêtements de linge, de chaussures. Tout cela dit assez combien elle fait bon usage des sommes que la générosité des Tourquennois lui a confiées.

Du reste, on ne saurait compte plus les lettres de reconnaissance qu'elle reçoit des stalags et des kommandos et qui constitueront, après la guerre, le livre d'or de la solidarité tourquennoise.

La campagne antituberculeuse

Le Comité local de la lutte contre la tuberculose s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Masseaux, maire, en vue de l'organisation de la campagne de 1943.

Il fait appel à la population pour qu'elle réponde le plus largement possible aux sollicitations des quêteurs et quêteuses dévoués des groupements de jeunesse, aux enfants des écoles, aux infirmières de la Croix-Rouge, et aux divers organismes qui se sont donné pour tâche de mener à bien la campagne de 1943.

Il est persuadé qu'une fois de plus les Tourquennois sauront montrer que la solidarité n'est pas un vain mot.

Les commandes de charbon

Secteur n. 9, au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. —

VENDREDI 22 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Vincent ; demain, saint Raymond.
Soleil: Lev. 8 h. 37; couch. 17 h. 26.
Lune : dernier quartier le 29.
C. d'Epargne : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h., local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.
Maison du prisonnier (29, rue du Mal-Foch), de 9 à 12 h. et 14 à 18 h.

Des cambrioleurs opèrent dans un magasin de soieries Grande-rue

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un ou plusieurs malandrins ont tenté de cambrioler le magasin de « Galeries Sainte-Anne », soieries, 49 ter, Grande-Rue. Après avoir escaladé un rideau métallique haut de 1 m. 50 seulement là entrebâillé, une vitrine à glissière et, à l'aide d'un fil électrique rigide, décrochèrent les six foulards de soie, d'une valeur totale de 1.800 fr., qui s'y trouvaient exposés. Ils tentèrent aussi de découper la glace de la grande vitrine à l'aide d'un diamant, mais ne pouvant y parvenir, ils se retirèrent comme ils étaient venus.

ENVOLÉE... RUE DE L'ALOUETTE ! — Une jeune rattacheur, Marcelle Odent, 16 ans, domicilié 24, rue Saint-Gobain, à Wasquehal, a signalé à la police le vol de sa bicyclette, commis vers 19 h., rue de l'Alouette, cour Saint-Georges.

LES REPRÉSENTATIONS AU PROFIT DE L'ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE BÉNÉFICIERONT D'UNE RÉDUCTION D'IMPOT. — A la demande du Comité roubaisien de l'Œuvre du timbre antituberculeux, l'inspection principale sédentaire de Roubaix des contributions indirectes a fait connaître que les représentations organisées au profit exclusif d'œuvres d'assistance telles que la campagne nationale antituberculeuse, bénéficient d'une réduction égale à la moitié de l'impôt perçu ordinairement. Ce demi-tarif peut être appliqué pour quatre représentations par an au maximum.

AU COURS D'UNE DISCUSSION, un pensionnaire de l'hospice de Barbieux, Achille Decuypère, 75 ans, a frappé à coups de chaise et de... vase de nuit un de ses voisins de lit, Adolphe Warnitz, 62 ans, incurable. Ce dernier a été blessé et devra garder le lit.

UN PLANCHER BRULAIT. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin dans l'habitation de M. Alois Vandeele, 61, rue de Rome, cour Mahieu. Il fut vite maîtrisé. La naissance dans le plancher d'une chambre, par suite, croit-on, d'un vice de construction de la cheminée. Le plancher commença à grésiller, puis il se mit bel et bien à flamber.

On manda les pompiers qui, à l'aide de la lance de premier secours et d'une pompe à main, parvinrent facilement à noyer ce commencement d'incendie. Malgré la promptitude des secours, les dégâts sont relativement élevés.

WATTRELOS

Au Cercle horticole

Les amateurs de jardinage sont informés que le Cercle Horticole reprendra ses réunions pour 1943 le troisième dimanche de février, dans la salle Delcroix, 15, Grand'Place. Ce jour-là une conférence sera faite par M. Becquereau, chef des plantations de la ville de Tourcoing.

Comme il ne sera pas possible de renouveler en bloc toutes les cartes des 1.400 sociétaires, une permanence se tiendra au café Delcroix, tous les dimanches, de 10 h. à midi. Cotisation 10 fr.

Seuls les sociétaires qui feront renouveler leur carte pour le 7 février pourront participer à la distribution gratuite d'un nouvel engrais complet, très riche en azote qui sera mis à la disposition du Cercle par son dévoué président d'honneur. Les nouvelles inscriptions qui seront faites pour cette même date participeront à cette distribution.

AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — Permanence vendredi à la Maison des Syndicats Libres, 38, rue Saint-Joseph, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

LES DRAPS DE LIT ONT DISPARU. — M. Emile Delmeule, 63 ans, sans profession, demeurant 32, rue du Nouveau-Monde, s'est plaint à la police de la disparition, au cours d'une récente nuit, de deux draps de lit que sa femme avait placés sur un fil tendu derrière son habitation.

CHORALE SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS. — Ce soir jeudi, à 19 h., à la tribune, répétition générale.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX
CASINO DE ROUBAIX
SAMEDI - LUNDI et JEUDI
Matinée à 3 h. - Soirée à 19 h. 30
DIMANCHE : Trois séances avec
FERNANDEL
dans *SIMPLET* (très gai)

Bourse de Paris

du 20 janvier 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 31.000 dem. — Banque de Paris, 3.350 dem. — Crédit Commercial, 3.535. — Crédit Foncier, 9.200. — Crédit Lyonnais, 10.000. — Crédit du Nord, 950 dem. — Métro, 5.125. — Distribution, 3.800. — Générale Electr., 7.200. — Electric. Gas Nord, 1.265 dem. — Electrique du Nord, 1.175. — Energie Indust., 4.880 — Gillet-Thaon, 515. — Industrie Textile (Cie Gle), 3.340. — Pérenchies, 3.690. — Saint Frères, 2.050. — Aciéries Nord-France, 1.840. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.920. — Fives-Lille, 2.750. — Forges Nord-Est, 2.130. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 12.000. — Louvroil-Montbard, 1.735. — Schneider, 7.025. — Senelle-Maubeuge, 2.350. — Tréfileries Havre, 2.820. — Houillères Montrambl, 4.650 dem. — Blanzy, 9.050. — Carvin, 4.350. — Courrières, 1.450 — Dourges, 4.320. — Lens, 1.865 — Marles, 2.755. — Ostricourt, 6.350 dem — Vicoigne, 2.850. — Nickel, 4.060 — Française Pétroles, 2.150. — Gafsa, 4.050. — Air Liquide, 4.300. — Engrais Auby, 585. — Kuhlmann, 3.380. — Péchiney, 7.600. — Rhône-Poulenc, 3.130. — Saint-Gobain, 9.900. — Viscose Française, 9.100 dem. — Potin, 1.005. — Colonies (Cie Gle), 2.290.

BELGIQUE

Le crime des Dunes à Ostende

La cour de cassation accepte la demande de révision du procès et renvoie Wyffels devant la cour d'assises d'Anvers

La Cour de cassation a rendu mercredi matin, son arrêt dans l'affaire Wyffels. M. le conseiller Istas, rapporteur, constate que la cour d'appel de Bruxelles, dans son arrêt du 6 octobre 1942, dit qu'il y a lieu à révision de l'arrêt de la cour d'assises de Flandre occidentale, en date du 5 mars 1935, lequel condamnait Octave Wyffels pour le meurtre de Marguerite Cheyns.

La parole est ensuite donnée à Me Van Leynseele, qui y renonce. L'avocat général Roger Janssens de Bisthoven estime que la procédure est régulière et demande la révision de l'affaire Wyffels devant la cour d'assises.

Après une courte délibération, la cour suprême rend un arrêt qui réduit à néant l'arrêt de la cour d'assises de Bruges et renvoie Octave Wyffels devant la cour d'assises de la province d'Anvers.

LOTERIE NATIONALE

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp du *Journal de Roubaix*, 71, Grde-Rue

ROUBAIX

VENDREDI 22 JANVIER :

Saint Vincent ; demain, saint Raymond.
Soleil: Lev. 8 h. 37; couch. 17 h. 26.
Lune : dernier quartier le 29.
C. d'Epargne : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h., local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.
Maison du prisonnier (29, rue du Mal-Foch), de 9 à 12 h. et 14 à 18 h.

Des cambrioleurs opèrent dans un magasin de soieries Grande-rue

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, un ou plusieurs malandrins ont tenté de cambrioler le magasin de « Galeries Sainte-Anne », soieries, 49 ter, Grande-Rue. Après avoir escaladé un rideau métallique haut de 1 m. 50 seulement là entrebâillé, une vitrine à glissière et, à l'aide d'un fil électrique rigide, décrochèrent les six foulards de soie, d'une valeur totale de 1.800 fr., qui s'y trouvaient exposés. Ils tentèrent aussi de découper la glace de la grande vitrine à l'aide d'un diamant, mais ne pouvant y parvenir, ils se retirèrent comme ils étaient venus.

ENVOLÉE... RUE DE L'ALOUETTE ! — Une jeune rattacheur, Marcelle Odent, 16 ans, domicilié 24, rue Saint-Gobain, à Wasquehal, a signalé à la police le vol de sa bicyclette, commis vers 19 h., rue de l'Alouette, cour Saint-Georges.

LES REPRÉSENTATIONS AU PROFIT DE L'ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE BÉNÉFICIERONT D'UNE RÉDUCTION D'IMPOT. — A la demande du Comité roubaisien de l'Œuvre du timbre antituberculeux, l'inspection principale sédentaire de Roubaix des contributions indirectes a fait connaître que les représentations organisées au profit exclusif d'œuvres d'assistance telles que la campagne nationale antituberculeuse, bénéficient d'une réduction égale à la moitié de l'impôt perçu ordinairement. Ce demi-tarif peut être appliqué pour quatre représentations par an au maximum.

AU COURS D'UNE DISCUSSION, un pensionnaire de l'hospice de Barbieux, Achille Decuypère, 75 ans, a frappé à coups de chaise et de... vase de nuit un de ses voisins de lit, Adolphe Warnitz, 62 ans, incurable. Ce dernier a été blessé et devra garder le lit.

UN PLANCHER BRULAIT. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin dans l'habitation de M. Alois Vandeele, 61, rue de Rome, cour Mahieu. Il fut vite maîtrisé. La naissance dans le plancher d'une chambre, par suite, croit-on, d'un vice de construction de la cheminée. Le plancher commença à grésiller, puis il se mit bel et bien à flamber.

On manda les pompiers qui, à l'aide de la lance de premier secours et d'une pompe à main, parvinrent facilement à noyer ce commencement d'incendie. Malgré la promptitude des secours, les dégâts sont relativement élevés.

WATTRELOS

Au Cercle horticole

Les amateurs de jardinage sont informés que le Cercle Horticole reprendra ses réunions pour 1943 le troisième dimanche de février, dans la salle Delcroix, 15, Grand'Place. Ce jour-là une conférence sera faite par M. Becquereau, chef des plantations de la ville de Tourcoing.

Comme il ne sera pas possible de renouveler en bloc toutes les cartes des 1.400 sociétaires, une permanence se tiendra au café Delcroix, tous les dimanches, de 10 h. à midi. Cotisation 10 fr.

Seuls les sociétaires qui feront renouveler leur carte pour le 7 février pourront participer à la distribution gratuite d'un nouvel engrais complet, très riche en azote qui sera mis à la disposition du Cercle par son dévoué président d'honneur. Les nouvelles inscriptions qui seront faites pour cette même date participeront à cette distribution.

AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — Permanence vendredi à la Maison des Syndicats Libres, 38, rue Saint-Joseph, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

LES DRAPS DE LIT ONT DISPARU. — M. Emile Delmeule, 63 ans, sans profession, demeurant 32, rue du Nouveau-Monde, s'est plaint à la police de la disparition, au cours d'une récente nuit, de deux draps de lit que sa femme avait placés sur un fil tendu derrière son habitation.

CHORALE SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS. — Ce soir jeudi, à 19 h., à la tribune, répétition générale.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX
CASINO DE ROUBAIX
SAMEDI - LUNDI et JEUDI
Matinée à 3 h. - Soirée à 19 h. 30
DIMANCHE : Trois séances avec
FERNANDEL
dans *SIMPLET* (très gai)

Bourse de Paris

du 20 janvier 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 31.000 dem. — Banque de Paris, 3.350 dem. — Crédit Commercial, 3.535. — Crédit Foncier, 9.200. — Crédit Lyonnais, 10.000. — Crédit du Nord, 950 dem. — Métro, 5.125. — Distribution, 3.800. — Générale Electr., 7.200. — Electric. Gas Nord, 1.265 dem. — Electrique du Nord, 1.175. — Energie Indust., 4.880 — Gillet-Thaon, 515. — Industrie Textile (Cie Gle), 3.340. — Pérenchies, 3.690. — Saint Frères, 2.050. — Aciéries Nord-France, 1.840. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.920. — Fives-Lille, 2.750. — Forges Nord-Est, 2.130. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 12.000. — Louvroil-Montbard, 1.735. — Schneider, 7.025. — Senelle-Maubeuge, 2.350. — Tréfileries Havre, 2.820. — Houillères Montrambl, 4.650 dem. — Blanzy, 9.050. — Carvin, 4.350. — Courrières, 1.450 — Dourges, 4.320. — Lens, 1.865 — Marles, 2.755. — Ostricourt, 6.350 dem — Vicoigne, 2.850. — Nickel, 4.060 — Française Pétroles, 2.150. — Gafsa, 4.050. — Air Liquide, 4.300. — Engrais Auby, 585. — Kuhlmann, 3.380. — Péchiney, 7.600. — Rhône-Poulenc, 3.130. — Saint-Gobain, 9.900. — Viscose Française, 9.100 dem. — Potin, 1.005. — Colonies (Cie Gle), 2.290.

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Mme Constant POLLET-LECLERCQ et toute la famille recommandent à vos charitables prières l'âme de

Monsieur Constant POLLET

Membre du Cercle Saint-Martin

décédé à Roubaix, le 20 janvier 1943, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le samedi 23 janvier, à 9 h., en l'église St-Joseph, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire, 42, rue Racine, à 8 h. 45. — Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.

Pompes Funèbres Henri VERGIN, 257, Grande-Rue (Tél. 306.25).

RONCQ. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Auguste CUVELIER
née Marie-Louise VAN DE GENACHTE

décédée subitement à Roncq, le 19 janvier 1943, à l'âge de 72 ans. Les funérailles seront célébrées le samedi 23 janvier 1943, à 10 h., en l'église St-Roch, à Roncq (Blanc-Pour), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Bousbecque, pour y être inhumé dans le caveau de famille. L'assemblée à la maison mortuaire, 76, rue de Tourcoing, à 9 h. 45. — De la part de : M. Auguste CUVELIER, *son époux* ; Mme VOREUX-CUVELIER et sa famille ; Mlle Eugénie CUVELIER ; Mme Veuve CUVELIER-SION et sa famille ; M. et Mme Paul CUVELIER et leur famille ; M. et Mme Fernand VAN WINDEKENS-CUVELIER et leur famille ; M. et Mme Joseph CUVELIER-BRUNET et leur famille, *ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, nièces et neveux* ; les familles CUVELIER-PARINGAUX et VAN de GENACHTE.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Mme Berteloot, Pompes Funèbres Générales, Roncq.

ROUBAIX. — Mme Veuve Lefebvre-Lecomte; Mme Vve Lecomte-Cirette; M. Craye-Lequenne, ses sœur, beaux-frères et belle-sœur; M. et Mme Desobry-Lafitte et leurs enfants; M. et Mme Segard-Desobry; M. et Mme Leriche-Desobry *et leurs enfants*; Mlle Jeanne Lecomte; M. et Mme Inglebert-Phalempin et leurs enfants; M. et Mme Amaurisse-Dupiouy et leurs enfants; M. et Mme Raepmaedt-Foures et leurs enfants; M. et Mme Spriet et leurs enfants; M. Jules Lequenne; Mlles Lequenne; M. Henri Craye, ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces; et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Vve Aimable LEQUENNE
née Hélène LECOMTE

décédée à Roubaix, le 19 janvier 1943, dans sa 64me année, administrée de l'Extrême-Onction.

Ils vous invitent à assister à la Messe de convoi qui sera célébrée le mercredi 22 janvier 1943, à 9 heures en l'église Saint-Elisabeth.

L'assemblée à l'église à 8 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part. 91462

TOUFFLERS. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Henri CHANTRAINE

Menuisier de la Maison Boutemy

né à Willems le 1er avril 1870, décédé à Toufflers, lesquels auront lieu le samedi 23 courant, à 10 h. 15, en l'église de Toufflers. Assemblée 47, rue Willems, à 10 heures.

De la part de Mme Chantraine-Waymel et de toute la famille.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Salut d'ange de

Jean-Pierre LOSFELD

rappelé à Dieu le 19 janvier 1943, à l'âge de 3 mois, lesquels auront lieu le vendredi 22 courant, à 14 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

Assemblée à la maison mortuaire, 102, quai du Halot, à 14 h. 30.

De la part de : M. et Mme René Losfeld-Vermeersche, ses parents; de leurs enfants et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F.G., 88, rue de Lille (Tél. 515).

RONCQ. — M. et Mme Gérard Horent-Struyve, ses parents ; M. Gérard Horent et Mlle Marie-France Horent, ses frère et sœur ; M. et Mme Henri Horent-Decottignies ; M. et Mme Georges Struyve-Desruelles, ses grands-parents, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Philippe-Fernand-Germain HORENT

retourné au Ciel, le 18 janvier 1943, à l'âge de huit mois. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Messe d'ange qui auront lieu le vendredi 22 janvier 1943, à 10 h. 30, en l'église St-Piat, à Roncq. Assemblée à la maison mortuaire, 53, rue du Gan, à 10 h. 15. Le présent avis tient lieu de faire-part. 91504

REMERCIEMENTS ET OBITS

ROUBAIX. — Mme Fernand SARTORIUS-DE GANDT et toute sa famille vous prient d'assister au service solennel qui sera célébré en l'église St-Martin de Roubaix, le samedi 23 janvier, à 10 h., pour le repos de l'âme de

Monsieur Fernand SARTORIUS

Industriel, Ancien Juge au Tribunal de Commerce, Conseiller du Commerce extérieur

pieusement décédé à Paris, le 8 janvier 1943 à l'âge de 62 ans. La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

TOURCOING. — M. Paul SION-DERVILLE ; M. et Mme Robert SION-DUVILLIER ; Mlle et Mme Gabriel SION-TIBERGHIEN ; M. et Mme René SION-DASSONVILLE ; M. et Mme Michel SION-DASSONVILLE M. et Mme Lucien SION-LEPOUTRE ; M. et Mme Louis DASSONVILLE-SION ; M. et Mme Georges DESMARCHELIER-SION ; M. et Mme Georges LORTHIOIS-SION et toute la famille, très sensibles aux nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Madame Paul SION

remercient les personnes qui ont assisté aux Funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

L'Obit du mois sera célébré le samedi 23 janvier, à 10 h. (Laudes à 9 h. 45), en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissance. — Jocelyne Caron, r. de la Conférence, 28, née r. de la Conférence, 79.

Publications de mariages. — Emile Debeir, plieur, r. Saint-Roch, 11 et Aglaure Sten, visiteuse, de Croix, avenue Roger-Salengro, 3. — Robert Leplat, employé, r. Raphaël, 53, appart. 4, et Paulette Loucheur, doubleuse, de Tourcoing, r. de Chantilly, 33. — Roger Carpentier, étudiant, rue de l'Ommelet,